

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 9 février 2017**

**Rapporteur :  
Monsieur Guillaume  
MENGUY**

**N° 10**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 15/02/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 14/02/2017 (accusé de réception du 14/02/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Mise en valeur du quartier de Locmaria**

**La ville de Quimper projette de faire du quartier de Locmaria un pôle culturel et touristique à l'échelle de la Cornouaille autour d'un projet urbain visant à renforcer l'attractivité touristique, culturelle et économique du quartier.**

\*\*\*

Locmaria est un quartier singulier de Quimper pour sa dimension historique et patrimoniale ainsi que par son occupation ; en effet, sur une surface limitée, il accueille à la fois de nombreuses habitations (169 appartements et 73 maisons), différentes activités économiques et touristiques (faïencerie, biscuiterie, restaurant, commerces...) et une zone naturelle, sans oublier sa dimension maritime : face au Cap Horn, ouvert sur l'Odet, il est le port d'attache du vieux gréement « Le Corentin », lougre de l'Odet. Le quartier de Locmaria est un quartier emblématique de Quimper ; lieu d'émergence de la ville primitive, il est aujourd'hui connu comme le quartier des faïenciers où est fabriquée la faïence de Quimper. Locmaria renferme un patrimoine exceptionnel avec, notamment, l'église romane, le jardin médiéval, la manufacture de faïences ou le prieuré Notre-Dame de Locmaria qui, rénové en 2005, héberge un restaurant, des bureaux, des logements ainsi que des salles d'exposition. Par ailleurs, l'ancien bâtiment administratif des faïenceries accueillera prochainement une brasserie, un espace de recherche et développement (R&D) et continuera d'héberger l'école de broderie dans des locaux rénovés.

Fortes des atouts exceptionnels du quartier de Locmaria, la ville de Quimper projette de faire de ce site un pôle culturel et touristique à l'échelle de la Cornouaille autour d'un projet urbain visant à renforcer l'attractivité du quartier, à conforter le pôle culturel et touristique existant et les activités économiques déjà présentes et à améliorer le cadre de vie des habitants.

Une étude de mise en valeur du quartier a été confiée à l'équipe de concepteurs – FORMA 6 – composée d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. La démarche de projet était participative et associait pleinement les habitants, les associations et les acteurs

économiques du quartier. Des ateliers thématiques et des réunions publiques de restitution des études ont été organisés, notamment au niveau du diagnostic et du projet ; une large concertation publique a ainsi été menée.

Le projet urbain retenu consiste à réaliser un circuit en boucle, chemin de découverte qui permettra au visiteur de découvrir les monuments, les curiosités, les atouts du quartier de Locmaria.

Ce circuit piétonnier débutera par la place du Stivel, entrée du quartier depuis l'hypercentre de Quimper. La place sera entièrement réaménagée, un square sera réalisé dans son centre et des espaces seront dégagés pour permettre l'installation de terrasses de restaurant ; cet embellissement vise à rendre ce lieu vivant, attractif ; il incitera le promeneur à pénétrer dans le quartier.

Le circuit empruntera ensuite la rue Jean-Baptiste Bousquet, qui abrite le musée de la Faïence. Cette ruelle débouche sur la place Bérardier qui sera en grande partie libérée des véhicules qui aujourd'hui y stationnent (une quinzaine de places conservées sur cinquante à ce jour); elle sera entièrement pavée pour retrouver le caractère médiéval des lieux. Le projet ambitionne également de restituer le rapport à l'eau en aménageant des gradins ouverts sur la rivière.

Ensuite le tracé empruntera la future ruelle de la Faïence. Cette future voie, qui viendra dans le prolongement de ce qui est aujourd'hui une impasse, sera pavée et bordée, d'une part par la future brasserie et, d'autre part, par les locaux de la faïencerie.

Le cheminement empruntera ensuite une esplanade flanquée d'arbres de hautes tiges qui permettra le stationnement de véhicules (une trentaine de places), compensant la perte due à la piétonisation de la place Bérardier. Cette esplanade nécessitera la démolition de vieux hangars, propriétés de la ville de Quimper, et d'une partie de l'ancienne école communale ; le corps principal, qui présente un intérêt patrimonial, sera conservé. Le circuit en boucle s'achèvera par la rue du Stivel, entièrement repavée.

Le projet sera accompagné d'une mise en valeur nocturne des espaces retraités.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses prévisionnelles HT		Recettes		
Postes de dépenses	Montant (€)	Financement	Montant (€)	%
Aménagement de la ruelle de la Faïence	210 000	Ville de Quimper	2 032 969	80
Aménagement d'un parking arboré	708 500	Région - Contrat de partenariat 2014-2020	508 242	20
Embellissement des places Bérardier et du Stivel	1 106 467			
Restauration du quai et aménagement de gradins	500 000			
Création d'une identité graphique	4 400			
Etude de mise en valeur nocturne	10 000			
Archéologie préventive	1 844			
<b>TOTAL</b>	<b>2 541 211</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 541 211</b>	

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

<b>Intitulé</b>	<b>Date</b>
Pose des réseaux humides dans la future ruelle de la Faïence	1er trim. 17 / 2ème trim. 17
Enfouissement des réseaux aériens dans la rue du Stivel et la place du Stivel – pose des réseaux humides dans la rue du Stivel et la place du Stivel	1er trim. 17 / 2ème trim. 17
Aménagement de la ruelle de la Faïence	3ème trim. 17 / 4ème trim. 17
Démolition des hangars et aménagement de l'esplanade	2017 / 2018
Aménagement de la rue du Stivel et de la place du Stivel	2018 / 2019
Aménagement de la place Bérardier	2019/2020

\*\*\*

Afin de permettre la mise en œuvre de ce projet, après avoir délibéré (2 abstentions ; 45 suffrages exprimés dont 45 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'approuver le projet de mise en valeur du quartier de Locmaria ;
- 2 - d'autoriser monsieur le maire à solliciter toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires à la réalisation du projet ;
- 3 - d'autoriser monsieur le maire à solliciter une subvention de la région Bretagne dans le cadre du contrat de partenariat 2014-2020 ;